

Allocution de Philippe Couillet
Président des « Oublié(e)s » de la Mémoire
Le 25 septembre 2010 au Centre européen du résistant déporté

Madame le sous-préfet, représentant Monsieur le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants,
Monsieur le Consul-adjoint, représentant le Consul général de la Fédération de Russie,
Monsieur le maire de Natzwiller,
Madame la députée européenne,
Monsieur le chef d'escadron, représentant le Gouverneur militaire de Strasbourg
Monsieur le député au parlement du Land de Baden-Württemberg,
Monsieur le conseiller municipal de Nancy, représentant Monsieur André Rossinot, ancien ministre, Maire de Nancy,
Madame la conseillère régional d'Alsace,
Monsieur le vice-président de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation,
Monsieur le directeur départemental de l'Office national des Anciens Combattants et victimes de guerre,
Madame la directrice du Centre européen du résistant déporté,
Cher Rudolf Brazda,
Mesdames, Messieurs les représentants des associations de la mémoire de la déportation et de la mémoire combattante,
Mesdames, Messieurs les représentantes et représentants du tissu associatif lesbien, gai, bi, trans et intersexe,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Permettez moi tout d'abord de remercier le Ministère de la Défense pour son soutien matériel pour notamment le transport de nos invités au départ de Strasbourg pour venir au Struthof, ainsi qu'aux militaires composant le détachement d'honneur, qui ont rendu à cette cérémonie la plus grande solennité.

Je remercie le Centre européen du résistant déporté, sa directrice Valérie Dreschler, et tous le personnel pour leur accueil chaleureux, leur aide logistique et pour la réussite de cette journée.

Merci également aux choristes qui ont embelli par leurs voix cet hommage.

Je ne voudrais oublier Messieurs les porte-drapeaux, toujours fidèles pour rendre hommage à nos disparus par leur présence .

Je ne peux vous cacher la profonde émotion que j'ai éprouvé tout à l'heure à dévoiler cette plaque honorant la mémoire des déportés pour motif d'homosexualité avec à mes côtés Yves Lescure, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la déportation et Alexandre, un jeune exclu par sa famille en raison de son homosexualité.

Je ne peux non plus commencer à vous parler sans avoir une pensée émue pour Pierre Seel.

En effet en 2002, 60 ans après son internement pour motif d'homosexualité dans le camp de redressement et de rééducation de Schirmeck, Pierre Seel revint ici en ces lieux. Avec d'autres codétenus d'un Kommando de travail, il participa à l'édification de ce qui allait devenir le camp de concentration nazi de Natweiller-Struthof, où furent enfermés plus de 52000 personnes.

Pierre avait voulu apporter son témoignage aux jeunes générations.

Lors de sa visite en compagnie de Jean Le Bitoux qui nous a quitté récemment, il avait constaté que sur le mur du souvenir dans la Fosse aux cendres, manquait la mention de la catégorie de déportés pour motif d'homosexualité.

Si vous le permettez, je vais vous lire le message que nous a adressé la famille de Pierre Seel :

Madame Rose Seel, épouse de Pierre Seel, et leurs enfants Agnès, Antoine et Denis, expriment leur profond regret de ne pas pouvoir être présents ce samedi 25 septembre 2010 pour le dévoilement de la plaque commémorative.

Nous tenons à remercier toutes les associations et tous les individus qui ont permis ce nouveau pas en avant dans la reconnaissance de la déportation homosexuelle.

Que la mémoire de ces victimes du nazisme, longtemps ignorées et oubliées, se perpétue par de tels gestes aussi forts et aussi justes.

Encore une fois, avec tous mes remerciements, et ceux de ma famille.

Antoine Seel

Quelques mois plus tard, en octobre 2006, l'association Les « Oublié(e)s » de la Mémoire sollicitaient officiellement le Ministère de la Défense pour étudier la possibilité d'apposer une plaque commémorative dans l'enceinte de ce camp.

4 ans plus tard, nous voilà rassemblés ce matin pour son dévoilement officiel dans ce haut lieu de la mémoire de la déportation.

C'est grâce aux travaux d'historiens émérites comme M. Robert Steegmann et M. Arnaud Boulligny, chercheur de la FMD, que l'on a pu être mis à jour une réalité historique indéniable :

- La présence de 215 détenus paragraphe 175 au KL Natzweiler-Struthof. Détenus qui furent déportés au titre du texte de loi du code pénal allemand qui réprimait les actes contre nature entre hommes.

Permettez moi de remercier Madame Marie José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation représentée par Monsieur François Amoudruz, vice président de la Fondation et de la FNDIRP et membre de la Commission Exécutive du Struthof, et par Monsieur Yves Lescure, pour leur soutien permanent dans ce travail de mémoire.

C'est aussi grâce à nos échanges constants avec le Ministère de la Défense et les ministres et secrétaires d'État aux anciens combattants, à travers Messieurs Hamlaoui Méchachera, Alain Marleix, Jean-Marie Bockel et Hubert Falco ; et surtout en concertation et avec l'approbation des déportés membres de la commission exécutive du Struthof, que ce projet a put aboutir.

Les « Oublié(e)s » de la Mémoire n'étaient pas seuls dans ce combat de reconnaissance mémorielle.

L'association a reçu le soutien de nombreuses associations LGBT, ainsi que de nombreux particuliers de toute la France et du monde comme du Canada, des USA, de Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne;

Qu'ils en soient toutes et tous chaleureusement remerciés.

Aujourd'hui ce n'est pas un monument national que nous avons créé. Nous faisons seulement œuvre de justice en rappelant, à côté de toutes les autres victimes, celles qui le furent en raison de leur homosexualité ; et ce avec une dimension fraternelle entre les peuples européens.

Vous toutes et tous du monde de la mémoire de la déportation, de la mémoire combattante et du tissu associatif LGBTI, réunis en ce jour : n'est ce pas un symbole fort qui prouve aujourd'hui que la déportation pour homosexualité est reconnue et entrée dans la mémoire collective de notre pays ?

Sur tous les continents la mémoire est nécessaire pour construire l'avenir. On n'a jamais rien bâti sur l'oubli et le silence.

Honorer les victimes et connaître les mécanismes qui conduisirent à leur déportation, éclaire aussi notre présent sur les dérives sectaires de tous genres ; que ce soit le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, les LGBTphobies, l'islamophobie, en d'autre terme le rejet de l'autre, qui ne cesse d'exister en France encore aujourd'hui.

Il appartient à chacun de les combattre au quotidien et de respecter le serment de déportés.

La flamme portée par notre sentinelle de la mémoire symbolise l'espérance en l'avenir d'un monde de paix et sans haine de l'autre.

Je conclurai en citant Maître Robert Badinter, qui s'est exprimé il y a deux semaines au Mémorial de la Shoah par ces mots :

Fidèles au souvenir de nos martyrs et dépositaires de la Mémoire, c'est le visage tourné vers l'avenir que nous devons marcher et surtout ouvrir la voie aux plus jeunes. C'est l'ultime hommage que nous pouvons rendre à nos chers disparus, sans jamais les oublier.

Je vous remercie.